

Afin de répondre à vos interrogations et à celles de la population, des informations actualisées régulièrement sont en ligne sur les sites internet :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<https://www.santepubliquefrance.fr>

Vous pouvez également appeler le numéro vert : **0 800 130 000** (appel gratuit) accessible de 8 h à 21 h, 7 jours sur 7, pour toute question sur le coronavirus (cette plate-forme n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux).

Parmi les mesures prises par le gouvernement vous y trouverez notamment celles prises par le ministre de l'éducation nationale reproduites ci-dessous.

Le ministère des Solidarités et de la Santé émet des recommandations **notamment pour les personnes présentant les symptômes (fièvre, toux, gêne respiratoire) ou revenant des zones à risques listées sur www.gouvernement.fr/info-coronavirus**

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le ministère des Solidarités et de la Santé :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
 - Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
 - Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
 - Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
 - Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
 - Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
 - Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
 - Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)
-
- **En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invités à :**
 - **Contacter rapidement le SAMU centre 15 ;**
 - **Éviter tout contact avec l'entourage - mettre un masque ;**
 - **Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.**

En conséquence et sur les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé, les enfants qui reviendraient de ces destinations ne doivent pas être envoyés

à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

Pour les personnes pensant se déplacer vers les zones à risque

En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères recommande de reporter tout déplacement vers les pays à risque où des cas ont été recensés dès lors qu'il ne revêt pas un caractère essentiel. Tenant compte de ce contexte, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse demande donc à ses établissements de :

- Reporter tout voyage scolaire vers les zones à risques,
- Reconsidérer la pertinence de tous les voyages scolaires vers les zones d'exposition.

Restez informés

- les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>

- la FAQ de l'Organisation Mondiale pour la Santé :

<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>